

Déclaration en faveur de l'éducation et de la jeunesse au Sahel

Le Sahel est une des régions les plus jeunes du monde avec quelque 50 millions de jeunes de moins de 30 ans, qui représentent presque 65% de la population et constituent un moteur de développement social et de croissance durable. L'expansion démographique très rapide de la région ne fait que renforcer l'impératif d'investir dans la jeunesse, notamment par l'éducation et la formation professionnelle, facteur essentiel de prospérité, de paix et de stabilité. En effet, dans une région en proie aux conflits et à l'insécurité, le sentiment d'exclusion et la désillusion des jeunes face au manque de possibilités d'insertions économiques et sociales constitue un terrain privilégié pour l'expansion des groupes terroristes et des acteurs perpétrant des actes de violence. Dans ce contexte, les membres de l'Alliance Sahel reconnaissent l'impérieuse nécessité d'assurer le développement des compétences cognitives, transférables et professionnelles des jeunes pour assurer leur autonomie, l'exercice de leurs droits et développer leur employabilité ou leur capacité d'auto-emploi, afin de garantir un développement inclusif et de lutter contre le sentiment d'exclusion et la crise de confiance dans les institutions et les politiques publiques.

Bien que des progrès significatifs en matière de scolarisation aient été réalisés au cours des dernières années, d'importants efforts restent à accomplir sur le front de l'éducation, avec un taux d'alphabétisation des jeunes très faible au Sahel : à peine plus d'un jeune sur deux (57%) contre 75% globalement en Afrique subsaharienne¹. L'accès universel à l'éducation – y compris de base - reste un défi : la rapidité de la croissance démographique demeure une contrainte pour le système dans sa capacité à répondre à une demande de plus en plus grandissante, avec plus de 40% d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés. Le lieu de résidence et le milieu socioéconomique des jeunes sont des facteurs d'exclusion particulièrement discriminants, tout comme le genre (moins de 50% des femmes sont alphabétisées) ou le handicap. De plus, la fermeture des écoles dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'intensification des conflits et les risques sécuritaires compromettent la continuité de la scolarisation des enfants. Enfin, la jeunesse sahélienne souffre d'exclusion socio-économique et est durement frappée par le chômage et le sous-emploi. Environ 44% des jeunes dans les pays du G5 Sahel ne sont ni scolarisés ni actifs, deux tiers de ces jeunes sont des femmes et la majorité vivent en milieu rural. La formation professionnelle pour assurer l'employabilité des jeunes et leur inclusion dans l'économie formelle reste donc un défi majeur.

Reconnaissant l'importance d'apporter des perspectives à la jeunesse sahélienne, les membres de l'Alliance Sahel ont, dès le lancement de l'initiative en juillet 2017, dédié un groupe de coordination permanent à l'éducation et à l'employabilité des jeunes. Ce groupe accompagne les pays du G5 Sahel dans la poursuite de trois objectifs : (i) généraliser le développement des compétences de bases, (ii) développer massivement la formation des jeunes et (iii) favoriser l'emploi des jeunes, en particulier les plus vulnérables. Les États membres du G5 Sahel disposent par ailleurs tous d'un document de politique ou d'un cadre stratégique en faveur de

¹ISU, UNESCO [L'UIL lance une étude sur l'alphabétisation dans la région du Sahel | UIL \(unesco.org\)](https://www.unesco.org/fr/news/1100)

la jeunesse avec comme secteurs prioritaires : l'éducation, la formation professionnelle, la santé, la participation à la vie publique, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Dans cette perspective, les membres de l'Alliance Sahel soutiennent les recommandations du nouveau **Livre blanc sur l'éducation au Sahel**, lancé par la Banque mondiale et les Chefs d'Etat du G5 Sahel en décembre 2021 à Nouakchott, qui documente les obstacles rencontrés aux niveaux des écoles, des systèmes éducatifs et des environnements socio-culturels, qui handicapent la scolarisation et l'apprentissage de nombreux enfants. Les membres de l'Alliance Sahel soulignent particulièrement la nécessité de structurer leurs interventions selon les trois principales séries d'actions transformatrices proposées : i) réduire la pauvreté des apprentissages, en tant que condition nécessaire pour une croissance et un développement durables ; ii) augmenter le taux de scolarisation des filles à tous les niveaux de l'enseignement et briser le cycle intergénérationnel de la faiblesse du capital humain ; iii) augmenter le taux d'alphabétisation des adultes, en privilégiant les jeunes femmes, pour améliorer la productivité et favoriser l'autonomisation en complétant la formation professionnelle axée sur l'emploi. Il s'agit aussi d'encourager une allocation plus équitable des ressources en faveur des zones les plus défavorisées, notamment les zones rurales. Des politiques plus sensibles aux enjeux des inégalités, en particulier de genre, constituent enfin une nécessité.

Pour atteindre ces objectifs, une meilleure prise en compte dans la réponse éducative de la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel et des conflits qui frappent la région est fondamentale. En effet, les multiples crises auxquelles font face les pays du Sahel (insécurité physique et insécurité alimentaire, déplacements massifs de population, crise sanitaire, ralentissement économique, faiblesse des moyens financiers, manque de confiance des populations dans les institutions) interrompent ou limitent les trajectoires scolaires des jeunes sahéliens. Or, les fragilités des personnes, des groupes sociaux et des institutions sont des facteurs déterminants du sentiment d'exclusion qui augmente les risques de conflits. Dans ce contexte, il est essentiel de préserver les acquis et de limiter l'impact des crises sur les systèmes éducatifs et en matière de scolarisation des enfants, notamment des filles. Les membres de l'Alliance Sahel soutiennent donc également pleinement les recommandations issues de **l'atelier « Éducation en situation d'urgence au Sahel »**, organisé en septembre 2021 par le groupe de coordination de l'Alliance Sahel dédié à l'éducation et l'employabilité des jeunes, et reconnaissent la nécessité d'adapter aux contextes de crise et aux fragilités régionales leurs offres de projets et de programmes portant sur l'éducation.

Forts de ces constats, les membres de l'Alliance Sahel appellent à :

- **Une mobilisation accrue dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle.** Seuls 8,5 % des projets en exécution ou en instruction du portefeuille de l'Alliance Sahel au 31/12/2021 portent sur ces secteurs. Les insuffisances relevées en termes d'infrastructures, d'équipements, de matériels éducatifs et d'accompagnement humain appellent à un investissement massif, non seulement dans les systèmes éducatifs (y compris la qualité de l'enseignement et les compétences des enseignants) mais aussi dans le développement des compétences professionnelles des

jeunes, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi afin d'assurer leur insertion et leur autonomie socio-économiques.

- **Une meilleure prise en compte du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle dans les arbitrages budgétaires des pays du G5 Sahel, conformément à la déclaration de Nouakchott sur l'éducation.** Avec environ 3% du PIB de la région consacrée au secteur de l'éducation, le niveau de dépenses publiques des États du G5 reste en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (4%) et des seuils minimaux recommandés par l'UNESCO (6%). L'augmentation de la part de l'éducation et de la formation professionnelle dans les dépenses publiques ainsi que l'utilisation efficiente et équitable des ressources dédiées, nonobstant les fortes pressions budgétaires liées à la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel, demeurent un prérequis essentiel pour la mise en œuvre de politiques et de réformes privilégiant l'accès à l'éducation de qualité pour tous.
- **Mieux coordonner et adapter les interventions des partenaires techniques et financiers, pour mutualiser les moyens et les modes de faire, tout en s'alignant sur les stratégies et les plans de développement sectoriels nationaux et sur la Stratégie Intégrée de la Jeunesse du G5 Sahel.** Les membres soutiennent la mise en œuvre de projets multi-sectoriels répondant aux enjeux d'éducation, de protection et de santé, et assurant une flexibilité des modalités de financement pour permettre une adaptation des interventions aux contextes de crises et une meilleure pérennité des programmes. Le contenu de l'offre des projets et programmes de développement liés à l'éducation doit également être adapté à ces contextes de fragilité et répondre aux besoins immédiats des jeunes.
- **Promouvoir des approches innovantes, pour assurer une continuité éducative pour les enfants touchés par les crises, notamment dans les camps de réfugiés et les sites des déplacés internes,** à l'instar d'initiatives telles que les écoles passerelles, les écoles mobiles ou les espaces temporaires d'apprentissages (ETA), permettant de dispenser des activités éducatives non formelles aux enfants dans des conditions sûres.
- **Développer les compétences professionnelles et l'employabilité des jeunes et des femmes, afin de favoriser leur insertion économique.** Le développement des compétences transférables et professionnelles pourrait être amélioré significativement grâce à un enseignement professionnel, technique et agricole plus développé et innovant, adapté à la réalité des contextes et des marchés de l'emploi locaux. Les services d'accompagnement à la création d'entreprises, d'intermédiation, et d'orientation professionnelle devraient également être développés, de même que les offres de financement qui permettent de favoriser l'auto-entrepreneuriat.
- **Appuyer l'efficacité et l'équité du secteur de l'éducation en renforçant les capacités des acteurs déconcentrés et décentralisés et en orientant les ressources de façon prioritaire vers les zones les plus vulnérables, au plus près des**

populations. Les membres recommandent d'inscrire les investissements extérieurs dans les dispositifs locaux de programmation (communes, régions), de renforcer les capacités techniques des collectivités territoriales et d'intégrer une planification des réponses sensibles aux risques et aux conflits. Ils soulignent également que l'implication des communautés dans la gestion des écoles et des centres de formation professionnelle est cruciale pour l'aboutissement réussi des réformes entreprises.